

# Valoriser son expérience de mobilité

La valorisation des expériences à l'étranger est un véritable enjeu du parcours de formation. Les compétences sont en construction permanente. Il existe différentes manières de valoriser cette expérience.

## **Le Portfolio Europass**

Il comprend le CV européen, le passeport langues, l'Europass mobilité, le supplément au diplôme et le supplément au certificat. Pour plus d'informations sur ces documents, consultez le site [EuroPass](#).

## **Le Youthpass**

Il est utilisé pour les personnes qui ont participé à des projets financés dans le cadre des programmes Erasmus+. Le certificat Youthpass reconnaît l'acquisition de compétences par le biais d'un apprentissage non formel. Pour plus d'informations à ce sujet, nous vous invitons à consulter le site [Youthpass](#).

## **L'équivalence d'un titre d'études**

Si vous avez effectué vos études à l'étranger, il peut être intéressant d'obtenir l'équivalence de votre titre. Une équivalence est un document qui détermine la valeur des études que vous avez suivies à l'étranger. Il se peut que vous en ayez besoin pour suivre des études ou une formation ou postuler à certains emplois. Pour en savoir plus :

## **La Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

Elle est utilisée lorsque l'on veut reprendre des études. Elle permet à toute personne qui dispose d'une expérience professionnelle ou personnelle valorisable d'obtenir des dispenses. Vous souhaitez entamer une procédure de VAE ? Consultez : [Valoriser ses acquis de l'expérience - VA / VAE](#)

## **Le dispositif European Credit system for Vocational Education and Training**

La valorisation de votre expérience de mobilité peut aussi se faire via le dispositif European Credit system for Vocational Education and Training (ECVET). Il s'agit d'un système européen de crédits d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnelle. Il permet de prendre en compte les acquis d'apprentissages évalués lors d'une mobilité nationale ou internationale. Une fois validés, ces acquis deviennent des crédits que l'on peut accumuler en vue de l'obtention d'une certification professionnelle. Pour plus d'informations sur ce dispositif, nous vous invitons à consulter le site de l'[Agence Erasmus](#).

## **La validation des compétences**

Il est également possible de valoriser votre expérience acquise en Belgique ou à l'étranger

via la Validation des Compétences. Pour davantage d'informations sur ce dispositif, lisez également :

[Comment valider ses compétences métier ?](#)

### **Les compétences transversales**

L'expérience de mobilité internationale est bénéfique pour le participant. Elle permet de développer des compétences transversales pertinentes sur le marché du travail. Le [projet européen AKI](#) vous permet d'identifier et de valoriser ces compétences transversales attendues dans le monde professionnel. Les compétences (personnelles, professionnelles, linguistiques...) acquises pendant votre séjour à l'étranger ne doivent jamais être sous-estimées ! Voyez votre mobilité comme une véritable expérience !

### **Pour aller plus loin...**

Découvrez bien d'autres possibilités qui s'offrent à vous en participant à la conférence [Valoriser votre expérience acquise à l'étranger](#).

## FORMATIONS ET SERVICES ASSOCIÉS À CET ARTICLE

Aucun